

## COMPOSITION D'ÉTUDES THÉÂTRALES

DURÉE : 6 heures

---

Corneille, dans son *Discours de l'utilité et des parties du poème dramatique* (1660), affirme que l'action au théâtre « doit être complète et achevée ; c'est-à-dire que, dans l'événement qui la termine, le Spectateur doit être si bien instruit des sentiments de tous ceux qui y ont eu quelque part, qu'il sorte l'esprit en repos et ne soit plus en doute de rien ».

CORNEILLE, *Discours de l'utilité et des parties du poème dramatique*,  
in *Trois discours sur le poème dramatique*, éd. G.F., p. 73-74.

Vous analyserez et vous discuterez ces assertions, sans vous limiter à la dramaturgie du XVII<sup>e</sup> siècle.